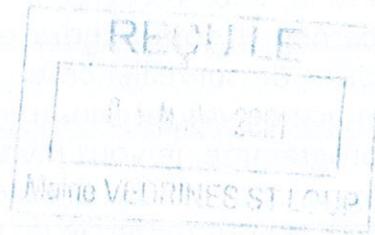




**PRÉFET
DU CANTAL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Affaire suivie par :
Cécilia MOURGUES, sous-préfète à la relance
Tél : 06 18 77 57 50
Mél : cecilia.mourgues@cantal.gouv.fr

Aurillac, le **24 FEV. 2021**

Le préfet

à

Mesdames, Messieurs les Maires

OBJET : Programme national ponts – Recensement et évaluation des ponts et murs de votre commune dans le cadre de France Relance

J'ai l'honneur de vous informer que votre collectivité fait partie des 28 000 communes françaises éligibles au programme national ponts. Ce programme de 40 millions d'euros à l'échelle nationale, constitue une des actions du plan "France Relance" décidé par le gouvernement pour mobiliser, sous l'égide de l'Agence nationale de cohésion des territoires (ANCT), une offre d'ingénierie au service des territoires.

Ainsi, il vous permet de bénéficier gratuitement d'un recensement et d'une évaluation des ponts et des murs de votre voirie communale. Ce recensement sera réalisé par des professionnels de bureaux d'études privés sous le pilotage du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema), établissement public de l'État disposant d'une expertise ancienne et reconnue en voirie et en ouvrages d'art, au service de l'ensemble des collectivités.

A l'issue de la démarche, vous recevrez un carnet de santé pour chacun de vos ponts et murs concernés. Il comprendra un premier diagnostic de l'ouvrage et proposera un calendrier de surveillance et d'entretien. Ce carnet de santé vise à vous aider dans l'exercice de vos responsabilités de gestionnaire de ces ouvrages. Pour bénéficier du programme, je vous invite à manifester votre intérêt au travers d'une enquête en ligne dont le lien d'accès personnalisé vous sera adressé par courriel en février 2021. Je vous remercie de veiller à bien réceptionner cet email en provenance du Cerema.

Une fois l'enquête en ligne remplie par vos soins, vous serez contacté pour la réalisation d'une visite de recensement de l'ensemble de vos ouvrages par un bureau d'études spécialisé. Cette visite pourra se tenir entre l'été 2021 et l'été 2022.

Tout au long du programme, vous trouverez des informations actualisées sur le site internet du Cerema : www.cerema.fr/programmenationalponts/communes.

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the end.

Serge CASTEL